

Brève n° 11
MARS 2024

Devant la mairie



21, rue Marcel Cottureau
41110 SEIGY
02.54.75.12.31 - 02.54.75.46.13
www.seigy.com -
mairie@seigy.com



A vos agendas Mars

Concert SAFI Rock'in Cher et les Blues Bus Band.

Samedi 9 mars 2024 à 20h00 à la salle des fêtes de Seigy

Entrée : 12€ -16 ans : gratuit

Venez nombreux - Buvette et petite restauration sur place

Ouverture de la Pêche à l'étang

Samedi 9 mars 2024

Composteur partagé

Café compost 22 mars 2024 à 16h30

Parking de la Mairie

Avril

Marché semi nocturne

Samedi 6 avril 2024 de 16h00 à 21h30

à côté de la salle des fêtes de Seigy.

Repas des Aînés

Dimanche 14 avril 2024 à 12h

à la salle des fêtes de Seigy.

Tour de Loir-et-Cher

Jeudi 11 avril 2024 de 11h30 à 15h

Cérémonie de la Déportation

Dimanche 28 avril 2024 à 11h15

Mai

Musique des 3 provinces

Concert le samedi 4 mai 2024 à 20h30 à la salle des fêtes

Commémoration Victoire 1945

Mercredi 8 mai 2024 à 10h.

Rassemblement sur le parking de la Mairie

Ligne de démarcation

Exposition du 25 au 28 mai 2024

à la salle des fêtes de Seigy

Juin

Elections Européennes

Dimanche 9 juin 2024 à la salle des fêtes

Horaires : 8h à 18h

Juillet

Cinéma Plein Air

Mercredi 3 juillet 2024 "A Star Is Born"

Film à la tombée de la nuit

Brocante Comité des fêtes

Dimanche 7 juillet 2024

La Brève Seigyssoise

Collecte des emballages (bacs jaunes)

A l'occasion du renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères, plusieurs axes d'amélioration sont mis à l'étude :

- La densification du maillage des points d'apport volontaire.
- La création de nouveaux points d'apport enterrés recyclables et/ou OMR (Ordures Ménagères Résiduelles, souvent appelés poubelle grise).
- La mise en place et déploiement de la collecte des recyclables en porte à porte (bacs jaunes)

L'année 2024 sera marquée par une réflexion et un arbitrage concernant ces collectes avec en toile de fond la juste adéquation entre rationalisation des coûts et service à l'utilisateur.

La mise en place des bacs jaunes pourrait impacter la taxe des ordures ménagères de 2% pour une hausse du budget du syndicat de plus ou moins 600 000 €.

Composteur partagé

La date de mise en place du tri obligatoire à la source des biodéchets ménagers est entrée en vigueur le 1er janvier 2024.

Les dispositions mises en place à ce jour sont :

L'expérience du composteur partagé à Seigy présente un bilan positif après une première année d'existence. La première distribution de compost mûr aura lieu le **22 mars à 16 h30** sur le parking de la mairie.



Pour le compostage à domicile, le SMIEEOM a mis en place une participation de 50 € cette année pour l'achat d'un composteur domestique.

Pour les personnes ne disposant pas d'espace pour l'installation d'un composteur et ne pouvant pas utiliser les composteurs partagés une solution est recherchée pour respecter cette nouvelle obligation.

Les avantages de ces dispositions résident dans la diminution des tonnages mis en incinération ou enfouissement (geste écologique) et la diminution des frais de traitement pour tenter de limiter l'impact des hausses de la taxe d'état TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur notre taxe ordures ménagères.

Pour limiter cette hausse, un tri rigoureux est encouragé pour éviter le rejet des déchets par les centres de tri. Ce refus est refacturé au SMIEEOM.

Le prix de la tonne traitée de déchets ménagers (en 2023 299.01€ TTC), qui ne devrait pas baisser, est majoré de la TGAP pour l'enfouissement (51 € la tonne en 2023, 65 € en 2025) ou pour l'Incinération (13 € la tonne en 2023, 15 € en 2025).

Il est interdit de déposer des ordures au pied des colonnes de tri. Ce geste inconsidéré est passible d'une facturation de 150 euros. Pour prévenir ces incivilités récurrentes, la commune a procédé à l'installation de caméras.

Il est également interdit de jeter canettes et autres déchets sur les bords des routes, qui au-delà de la pollution, peuvent endommager le matériel communal lors de l'entretien des bas côtés.



Gestion de l'eau

Depuis quelques années, nos étés sont accompagnés de restriction d'eau. Pour gérer au mieux la distribution d'eau dans nos villes et éviter les coupures d'alimentation, le syndicat d'eau gérant les communes de Saint Aignan et Seigy a mis à l'étude une interconnexion avec des communes avoisinantes.

Le budget de ce renforcement est supérieur à 1,9 million d'euros. Le prix de ces travaux se répercute inmanquablement sur la facture d'eau. Prévenir les coupures d'eau, c'est éviter les désagréments qui en découlent.

Quelques gestes simples peuvent aider à économiser cette ressource et à gérer ce dérèglement.

Dans la mesure du possible, il convient d'adapter la végétation à l'évolution du climat en évitant les plantations trop gourmandes en eau. L'aménagement de réserve d'eau dans les jardins peut aider à gérer ces épisodes de sécheresse.

Pour ce faire, le syndicat a décidé d'encourager les usagers à installer des récupérateurs d'eau et une participation à l'achat est proposée, le montant remboursé est de maximum 30€ pour un bac entre 300 et 500 litres et de maximum 65€ au-delà de 500 litres.

Rappel : il est interdit de laver son véhicule chez soi pour éviter toute pollution souterraine.

Les Rivières

Notre commune a la chance d'être traversée par deux rivières (le Ruisseau de Seigy et le Trainefeuilles).

Les berges de ces cours d'eau sont majoritairement privées et force est de constater le manque d'entretien de certaines portions.



Il est rappelé une fois de plus l'obligation d'un nettoyage annuel par les riverains. En effet, le mauvais écoulement des eaux lors de fortes précipitations dû au manque d'entretien pourra être directement imputé aux propriétaires riverains, (la police de l'eau peut être amenée à verbaliser pour ces manquements).

Dans le cadre de l'amélioration et de la sauvegarde de ces espaces le syndicat du NEC (Nouvel Espace du Cher) a chargé un cabinet spécialisé pour inventorier les différents problèmes (pollution, puisage interdit, installation sauvage sur les berges, faune, tracé du lit du cours d'eau,...).

Des réunions publiques ont lieu régulièrement. A l'issue de cette étude, des dispositions en accord avec les propriétaires riverains seront prises pour la sauvegarde et l'amélioration de ces espaces vivants.

Protégeons notre nature.



Les Elections Européennes



Elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Pour vous inscrire sur la liste électorale, vous pouvez déposer votre demande d'inscription soit en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> jusqu'au 1er mai, soit en version papier en Mairie jusqu'au 3 mai 2024.

Le Conseil Municipal recherche des personnes qui souhaitent participer au dépouillement des votes. Merci de prendre contact avec la Mairie.

Sécurité des deux roues

Depuis quelques années, nous constatons l'apparition de nouveaux modes de déplacements.

La trottinette est de ceux-là et je voudrais ici faire un appel à ses utilisateurs.

En effet, nombreux sont ceux qui empruntent les voies sans feux, ni gilets, ni casques ce qui les rend invisibles des automobilistes. De plus, ils sont généralement vêtus de couleur foncée voire à deux sur l'engin, ce qui accroît le danger.

Ajoutez à cela les cyclistes qui font des effets de roue arrière et vous aurez les ingrédients pour que leur vie soit en danger.

S'il vous plaît, faites attention, respectez et faites respecter les bases même de la circulation sur route. Votre vie ou celle de vos enfants en dépend !!!



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

La Mairie à votre écoute

⚠️ danger sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou toutes autres remarques... Vos remontées d'information sont prioritaires. Tous les habitants peuvent bien entendu nous demander ou observer par mail avec ou sans photo.

© PanneauPocket

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com

CONCERTS

MUSIQUE DES TROIS PROVINCES

LES JEUX OLYMPIQUES



20/04/2024
SALLE DES FÊTES
SAINT-AIGNAN

04/05/2024
SALLE DES FÊTES
SEIGY

ENTRÉE : 8€ - GRATUIT POUR LES -12ANS
RÉSERVATION : 06 51 34 23 81

 VILLE DE OHER
CONTRÔIS
Municipalité de projet

 VILLE DE
SAINT-AIGNAN

 RECORDS



Ville de Seigy